



Soutenu  
par



## **JUMP#3 - APPEL À CANDIDATURE 2023 > JUSQU'AU JEUDI 15 JUIN, MINUIT** **ARTS VISUELS + MUSIQUE + DANSE + THÉÂTRE + CIRQUE**

**JUMP**, sauter, franchir une étape, ou acronyme de « J'ai un merveilleux projet », on verra dans ce mot la symbolique de l'élan, le coup de pouce nécessaire à une entrée dans le monde professionnel pour huit jeunes artistes issus des arts visuels, de la musique et/ou du spectacle vivant (danse, théâtre, cirque).

**JUMP** est un incubateur qui prend la forme d'une résidence de création. Deux groupes pluridisciplinaires sont constitués pour l'occasion et accueillis au sein de structures culturelles. Ils bénéficient d'un accompagnement collectif - artistique et technique - sur les phases de conception et de création et d'un accompagnement individuel sur des problématiques professionnelles.

**JUMP** fait le pari d'une rencontre entre des artistes issus d'horizons différents pour favoriser une hybridation et une innovation des formes créatives. Le projet artistique pluridisciplinaire est placé au centre de l'accompagnement à la professionnalisation.

### **À qui s'adresse JUMP#3 ?**

Vous êtes un.e jeune artiste diplômé.e depuis moins de trois ans d'une école supérieure de l'enseignement culture (ESC) ? Votre pratique s'inscrit dans le champ des arts plastiques, de la musique et/ou du spectacle vivant ? Vous êtes sensible aux formes artistiques pluridisciplinaires ? Vous souhaitez approfondir et enrichir votre pratique et vos recherches ? L'expérience d'une création collective vous enthousiasme ? Cet appel s'adresse à vous !

### **Quels sont les objectifs de JUMP#3 ?**

- **JUMP#3** vise à accompagner et soutenir des jeunes artistes tout en favorisant l'expérimentation propice à l'émergence de formes artistiques nouvelles, où chaque discipline représentée (arts visuels, musique, danse, théâtre, cirque) trouve sa place et sa force.
- **JUMP#3** est un espace d'échange et de partage des expériences de chacun, de mise en relation des jeunes artistes avec des professionnels, de soutien à la création d'un réseau.
- **JUMP#3** entend promouvoir l'égalité femme-homme.
- **JUMP#3** renforce les collaborations entre différentes institutions culturelles du territoire tourangeau.

### **Qui sont les partenaires culturels de JUMP#3 ?**

La mise en œuvre de JUMP#3 est portée par des structures publiques du territoire tourangeau : l'École supérieure d'art et de design TALM-Tours, l'École actuelle de musiques Jazz à Tours, le Centre dramatique national de Tours - Théâtre Olympia et Le Temps Machine, espace de musiques actuelles. Ces lieux de formation, de diffusion et de soutien à la création ont souhaité s'associer autour d'un projet structurant et engagé en faveur de la création émergente.



ÉCOLE  
SUPÉRIEURE  
D'ART ET  
DE DESIGN  
TOURS



l'école actuelle  
de musiques  
JAZZ À TOURS

centre  
dramatique  
national  
de Tours  
direction  
Jacqueline  
Vincely

T<sup>o</sup>  
théâtre  
olympia



LE TEMPS  
MACHINE  
ESPACE MUSIQUES ACTUELLES  
TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE

## 1 – Le déroulé de JUMP#3

- Huit jeunes artistes sont sélectionné.e.s par un jury composé des partenaires de JUMP#3. La parité femme/homme est recherchée tout comme le brassage pluridisciplinaire entre arts visuels, musique et spectacle vivant.
- Deux groupes de quatre artistes sont constitués. Arts visuels, musique et spectacle vivant sont représentés dans chacun des groupes.
- À l'occasion d'une résidence, chaque groupe crée un projet pluridisciplinaire adaptable à la fois à un espace scénique (ou apparenté, de type « boîte noire ») et à un espace d'exposition (ou apparenté, de type « salle avec lumière du jour ») et élabore pour ce faire, une note d'intention, un budget prévisionnel et une fiche technique. Les lauréats respectent : le budget de production de 1000 euros TTC par projet, les contraintes administratives et techniques, le temps de création impartit.
- Chaque création dure entre 30 et 60 minutes.
- À l'issue de la période de résidence, une restitution des deux créations est programmée au cours d'une soirée à laquelle professionnels et tout public sont conviés.
- Une diffusion des deux projets est programmée en région Centre Val de Loire avant fin 2023 (sous réserve). Les artistes sont autonomes au-delà de cette unique diffusion portée par JUMP#3.

## 2 – Les lauréats bénéficient :

- de la mise à disposition d'un lieu de résidence et d'un lieu de restitution ;
- d'un accompagnement artistique assuré par des artistes reconnus dans les domaines des arts visuels, de la musique et du spectacle vivant ;
- d'un accompagnement technique et à la production ;
- d'une diffusion des deux projets dans un lieu situé en Région Centre Val de Loire (sous réserve) ;
- d'une rémunération (voir conditions plus bas) ;
- d'un temps collectif et de plusieurs heures d'accompagnement personnel portés par Écopia - Études, Conseil et Organisation de Projets et d'Initiatives. Les dates de rendez-vous d'accompagnement personnels seront fixés avec Écopia ;
- des compétences de TALM-Tours, de Jazz à Tours, du Centre dramatique national de Tours et du Temps Machine ;
- d'une communication portée par les partenaires et diffusée à leurs réseaux respectifs.

## 3 – La rémunération des lauréats et les frais annexes

- Temps de résidence et de restitution : 10 jours rémunérés.
- Temps de diffusion en Région Centre-Val de Loire (sous réserve) : 1 date rémunérée.
- Rémunération, hébergement, déplacements, repas : dans le respect de la Convention collective nationale pour les entreprises artistiques et culturelles (CCNEAC).
- Le montant net de la rémunération des artistes « arts visuels » sera équivalent à celui des artistes « spectacle vivant ». Les mêmes règles seront appliquées pour l'hébergement, les déplacements et repas des artistes « arts visuels » et « spectacle vivant ».

#### 4 – Le planning prévisionnel

PLANNING JUMP#3 - 2023			
<b>CANDIDATURE ET SÉLECTION</b>	• Diffusion de l'appel	17 avril-15 juin	
	• Date limite de dépôt du dossier de candidature	Jusqu'au jeudi 15 juin, minuit	<a href="mailto:jump-candidatures@talm.fr">jump-candidatures@talm.fr</a>
	• Jury de sélection (partenaires JUMP#3)	Vendredi 16 juin	TALM-Tours
	• Réponse aux candidats	Lundi 19 juin	Par mail
<b>PHASE PRÉPARATOIRE</b>	• Présentation de JUMP#3 • Écopia : temps collectif	Vendredi 23 juin après-midi	TALM-Tours
	• Travail en autonomie : constitution de deux groupes et écriture des projets	Jeu­di 29 juin et ven­dredi 30 juin	TALM-Tours
	• Accompagnement artistique	Lundi 3 juillet	Jazz à Tours
	• Présentation des outils de production	Mardi 4 juillet	Jazz à Tours
	• Accompagnement technique	Mercredi 5 juillet	Le Temps Machine
	• Travail en autonomie • Présentation des deux créations	Jeu­di 6 et ven­dredi 7 juillet	TALM-Tours
	• Besoins production : matériel et logistique	Avant le 10 août	Suivi : So Sweet production
	<b>RÉSIDENCES DE CRÉATION 1 ET 2</b>	• Résidence de création 1	Lundi 28 août-ven­dredi 1 <sup>er</sup> septembre
• Résidence de création 2 (avec accompagnement artistique)		Mardi 12-samedi 16 septembre	Le 37 <sup>e</sup> parallèle
• Restitution – Sortie de résidence		Lundi 16-Mardi 17 octobre	Le Temps Machine
<b>DIFFUSION</b>	• 1 diffusion des projets JUMP#3 (sous réserve)	Novembre	Région Centre Val de Loire

#### 5 – Les modalités de candidature

- Chaque candidat soumet :
  - un dossier artistique (textes et iconographie) comprenant des réalisations représentatives de sa démarche et de ses recherches ;
  - un C.V. ;
  - une lettre expliquant ses motivations pour une participation à JUMP#3, son intérêt pour un travail de conception au sein d'un groupe pluridisciplinaire et ses attentes dans le cadre des rendez-vous d'accompagnement individuel.
- Profil des candidat.e.s : attrait pour la pluridisciplinarité, capacité à travailler au sein d'un groupe et à prendre des initiatives.
- Présence indispensable à tous les rendez-vous indiqués dans le planning.
- Les dossiers sont à adresser par mail à : [jump-candidatures@talm.fr](mailto:jump-candidatures@talm.fr) /  
Date limite d'envoi : jeudi 15 juin 2023, minuit.